



Les candidats ont jusqu'au vendredi 25 avril 2025 à 12h pour faire parvenir leur candidature.



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Service de Soins Infirmiers A Domicile (S.S.I.A.D.) du C.C.A.S. de Mons en Barœul

Appel à manifestation d'intérêt : Service de Soins Infirmiers à domicile du CCAS de Mons en Barœul

Le CCAS de Mons en Barœul lance, en concertation avec le Conseil départemental du Nord et l'ARS des Hauts-de-France, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour retenir un candidat gestionnaire d'un service à domicile (aide et/ou soins) afin de lui transférer l'autorisation à gérer le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) de Mons en Barœul. Les candidats ont jusqu'au **vendredi 25 avril 2025 à 12h** pour nous faire parvenir leur candidature.

Le cahier des charges est téléchargeable ci-dessous :



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

**Service de Soins Infirmiers A Domicile (S.S.I.A.D.) du
C.C.A.S. de Mons en Barœul**

Appel à manifestation d'interet SSIAD

Poids : 404.99 Ko

[Téléchargement](#) [1]

Annexes :

CONSEIL D'ADMINISTRATION
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
SEANCE DU 30 MARS 2021

5/2 – S.S.I.A.D. - COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2020

L'ordonnateur a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2020, les finances du S.S.I.A.D. en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et en n'ordonnant que les dépenses justifiées.

Il a fixé, comme suit, les résultats des différentes sections budgétaires en tous points conformes avec le compte de gestion :

• SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement	Total 2019	Total 2020
011 – Dépenses afférentes à l'exploitation courante	106 273.09 €	98 242.73 €
012 – Dépenses afférentes au personnel	404 318.38 €	407 383.08 €
016 – Dépenses afférentes à la structure	14 879.76 €	18 567.99 €
Total des dépenses de fonctionnement	525 471.23 €	524 193.80 €
Recettes de fonctionnement		
017 – Produits de la tarification	572 960.15 €	567 087.14 €
018 – Autres produits relatifs à l'exploitation	1.45 €	0.40 €
Total des recettes de fonctionnement	572 961.60 €	564 087.54 €
Solde de la section de fonctionnement	+ 47 490 .37 €	+ 39 893.74 €

Le résultat de la section de fonctionnement 2020 pour le S.S.I.A.D. est excédentaire de 39 893.74 €.

Une économie sur le groupe 1 s'explique par une diminution du nombre d'actes infirmiers facturés au S.S.I.A.D. En effet, celui-ci a bénéficié des mesures dérogatoires liées à la crise sanitaire permettant aux Infirmiers Libéraux de facturer directement leurs soins à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie pendant la période du 17 mars 2020 au 11 mai 2020.

Concernant le groupe 2, la difficulté de recrutement d'aides-soignants diplômés n'a pas permis un fonctionnement optimal du service. Cela se traduit par une diminution de la charge salariale de 8 935.30 €.

Le montant de la prime COVID versée aux soignants présents s'est élevée à 12 000 €.

Il est à noter que la dotation globale financée par l'Agence Régionale de Santé au titre de 2020, tient compte de la somme de 10 071.70 € pour la prime



Poids : 1.13 Mo

[Téléchargement](#) [2]

Afficher la date de publication:

S'inscrire Leave this field blank

URL de la source (modifié le 28/03/2025 - 16:30): <https://www.monsenbaroeul.fr/actualites-0/appel-manifestation-dinteret-service-de-soins-infirmiers-domicile-du-ccas-de-mons-en>

Liens

[1] https://www.monsenbaroeul.fr/sites/default/files/atoms/files/5-1_appel_a_manifestation_dinteret_s.s.i.a.d._annexe.pdf

[2] https://www.monsenbaroeul.fr/sites/default/files/atoms/files/deliberations_comptes_administratifs_ssiad_2020_a_2023.pdf